CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC

N°: 200-06-000215-171

COUR SUPÉRIEURE (Chambre civile)

GUILLAUME BOURDEAU

Demandeur

C.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Défenderesse

RÉPONSE

(Article 145 al. 2 C.p.c.)

Par l'entremise des avocats soussignés, la défenderesse Société des alcools du Québec répond à la Demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour se voir attribuer le statut de représentant, sous toutes réserves que de droit, et indique son intention de coopérer avec le demandeur afin de convenir de modalités de gestion à être entérinées par le Tribunal.

Québec, le 24 juillet 2017

NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA S.E.N.C.R.L., s.r.l.

(M^e Vincent Rochette) Avocats de la défenderesse

Société des alcools du Québec

2828, boulevard Laurier, bureau 1500

Québec (Québec) G1V 0B9 Téléphone : 418.640-5921 Télécopieur : 418.640-1500

Notifications-que@nortonrosefulbright.com

Notre référence : À venir

N°: 200-06-000215-171

COUR SUPÉRIEURE (Chambre civile) DISTRICT DE QUÉBEC

GUILLAUME BOURDEAU

Demandeur

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Défenderesse

RÉPONSE

(Article 145 al. 2 C.p.c.)

ORIGINAL

N/R: À venir

BO-0232

Me Vincent Rochette

NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA

S.E.N.C.R.L., s.r.l.

AVOCATS

Complexe Jules-Dallaire/Tour Norton Rose Fulbright Bureau 1500

2828, boulevard Laurier Québec (Québec) G1V 0B9 Téléphone : 418.640-5921 Télécopie : 418.640-1500

Notifications-que@nortonrosefulbright.com